Maquette « La Maison Inondable »







Votre maison est située en zone inondable ? Elle peut donc être atteinte par une crue. Sa vulnérabilité dépend de la façon dont le risque inondation a été intégré dans sa conception et son aménagement. Une crue est susceptible de provoquer des dégâts structurels et matériels importants. Par la connaissance de ce risque, vous pourrez préparer votre habitation pour limiter, voire supprimer, les dommages et retrouver rapidement une situation normale

Thèmes d'action

- Sensibilisation / information préventive

Risques

- Risques météorologiques

Régions

- France métropolitaine

Organisme

EPAMA – EPTB Meuse
Compétence : Concertation entre les acteurs du bassin de la Meuse
- 26 avenue Jean Jaurès 08 000 CHARLEVILLE-MEZIERES
- 03.24.33.49.02
- secretariat@epama.fr

Référent du projet

CARON Xavier
Poste : Directeur
- secretariat@epama.fr

Auteur de la fiche

VALLERAND Aude
Poste : Assistante de Direction
- secretariat@epama.fr

Partenaires et moyens

Technique(s) :

Maquette de 2m x 2m x 2m - Plaquettes de communication (4 000 exemplaires de 6 pages)

Humain(s) :

Maquette pensée par l'EPAMA

Réalisation technique de la maquette : SARL KOZIEL (59 TEMPLEMARS) + plaquettes : SEPIA Conseils

2 personnes sont nécessaires pour le montage – 1 ou 2 personnes pour l'animation

Financier(s) :

- fonds FEDER (50%)
- Autofinancement (50%)

Coût total pour la réalisation de la maquette : 10 418,36 € TTC (réalisation de la maquette) + 375,29 € (confection boites transport)

Coût des plaquettes de communication : 8 084,96 € TTC

Il est possible d'emprunter la maquette (convention de prêt). Coût : 500 €

En bref

objectif(s) :

- Sensibiliser la population du bassin de la Meuse au risque inondation et leur faire comprendre comment se préparer aux inondations
- Motiver l'émergence de projets de réduction de la vulnérabilité aux crues
- Préparer l'habitation pour limiter, voire supprimer, les dommages causés par une inondation

L'objectif est de promouvoir les actions de réduction de la vulnérabilité au risque inondation de l'habitat auprès des particuliers.
Il s'agit de les inciter à avoir une démarche volontaire. Les retours d'expérience ont montré que les projets portés par les collectivités et l'Etat, même avec une forte implication, ont finalement abouti à assez peu de travaux sur l'habitat chez les particuliers. L'EPAMA prend un autre angle d'attaque, en suscitant la demande des particuliers, qui se retourneront vers les maires, les architectes et entrepreneurs.

Cible(s) :

- Collectivités territoriales
- Particuliers
- Autres : bailleurs sociaux, architectes, constructeurs

Echéancier(s) :

- Mars 2009 : demande de devis
- Avril 2009 : délibération du comité syndical, dépôt du dossier FEDER, commande de la maquette pour livraison début juin
- Mai 2009 : différents échanges avec le prestataire pour affiner le graphisme de la maquette – Commande des plaquettes de communication

Description de l'action

Les actions sur l'aléa permettent une protection jusqu'à une certaine période de retour. Pour un évènement supérieur, les conséquences d'une crue peuvent être considérables, d'autant plus que notre mode de vie et nos habitations sont de plus en plus vulnérables. Il s'agit donc d'agir également sur la réduction de la vulnérabilité.

La maquette est séparée en deux parties soit deux maisons : l'une est vulnérable aux inondations tandis que l'autre est préparée au risque. La « maison protégée » présente des aménagements possibles pour réduire les dégâts dus aux inondations et faciliter le retour à la normal.

Sur la partie extérieure, les équipements prévus (batardeau, sacs de sable, obstruction des grilles d'aération en sous-sol, bâche pour étanchéifier les murs…) sont simples à mettre en place et souvent efficaces pour limiter la pénétration de l'eau à l'intérieur de l'habitat.

Si l'on compare ensuite les deux maisons intérieures, le carrelage, les matériaux hydrophobes sont préférables aux moquettes, papiers peints et plâtres qui sont sensibles à l'eau et difficilement récupérable une fois l'eau infiltrée. Du point de vue équipements, les appareils type électroménager qui peuvent être déplacés doivent être mis à l'étage et les autres peuvent être rehaussés avec des parpaings afin d'éviter au maximum leur endommagement. La zone de refuge (étage ou greniers aménagés) équipée d'une évacuation (fenêtre de toit) est un lieu à privilégier pour les biens déplaçables et les personnes en cas en cas de prévision de crue.

Enfin les équipements et réseaux électriques, doivent être placés hors d'atteinte des plus hautes eaux connues car leur détérioration est immédiate et leur remplacement inévitable en cas de contact avec l'eau.

La maquette de l'EPAMA est un outil de communication largement apprécié par les « visiteurs » de par les solutions qu'elle propose pour préparer une habitation afin de limiter voire de supprimer les dommages dus aux inondations. Néanmoins, les aménagements de protection ne protègent que jusqu'à une certaine hauteur d'eau. Ils ne doivent pas non plus faire oublier le risque qui existe. Ainsi, la pose de repères de crues (indiquant le plus haut niveau d'eau connu) permet de sensibiliser les populations aux inondations du passé et d'entretenir la mémoire du risque.

Difficultés rencontrés : concevoir une maquette démontable et facilement transportable
Eléments facilitateurs : idée reprise d'un autre EPTB qui avait aussi réalisé une maquette

Description de la méthodologie

L'action se base sur l'association d'un outil visuel (la maquette) accompagné de plaquettes et d'un site internet dédié pour aller plus loin dans la rédaction.

Photos de la maquette

La plaquette est téléchargeable ici

Recommandations

Il est particulièrement intéressant d’associer cet outil à des manifestations plus larges sur les risques naturels ou l’urbanisme.

Bibliographie

Plaquettes de communication

Colloque du 10/06/2009 au Lac des Vieilles Forges (08) – communiqué de presse

Mots clés

- maquette (11)
- Inondation (87)
- PHEC (5)
- EPTB (4)
- animation (11)

Cibles

- Collectivités et élus
- Tout public

Site WEB

- EPAMA
- EPAMA - Réduire la vulnérabilité de l'habitat face au risque inondation